



Le fil de terre

Numéro 3 – Décembre 2009

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Agrand renfort de propagande, la collectivité de Saint-Just-Saint-Rambert a refait son site internet. Il était grand temps car l'ancien était très confus et le fait de vous abonner sur ce site pour recevoir les nouvelles en lignes ne vous abonnait à rien du tout en réalité.

Ravi et impatient de découvrir ce nouveau site, pensant d'avance à plus de clarté, de convivialité, de technologie et surtout d'échange, enfin bref, ce qui se fait de mieux à ce jour, j'ai été fortement déçu par son approche car pour la partie communication, au delà des articles statiques, il n'y avait pratiquement qu'un formulaire contact qui vous renvoie un merci très timide.

Mais au-delà de sa présentation, c'est la qualité et la pertinence des articles et surtout toutes les actions qui peuvent en découler qui doivent l'emporter et là, nouvelle déception.

Pour citer un exemple d'actualité, j'ai constaté à plusieurs reprises, période de pandémie grippale oblige, que seulement deux liens sont mis à disposition des internautes. Un lien qui vous affiche l'horaire d'ouverture du centre pour la semaine, et le deuxième conduisant vers le site internet de la préfecture. Point. C'est déjà



bien, mais c'est tout, aucune explication quant à la procédure pour retirer son certificat de vaccination (car il suffit d'aller à la CPAM, à défaut d'attendre le courrier, ou le virus de la grippe.)

De plus, oublie-t-on peut-être la population extra-communale qui recherche tout simplement des informations plus précises sur l'implantation du centre de vaccination avec une carte ou une aide quelconque ? Doit-on aussi s'inquiéter des personnes qui ne peuvent se déplacer pour les emmener au centre ou intervenir pour des aménagements d'horaires d'ouverture pour que les personnes qui travaillent puissent se faire vacciner... en dehors des horaires de travail ?

On peut aisément imaginer une vraie procédure, avec les horaires d'ouverture du centre, les horaires d'ouverture de la CPAM, les heures d'affluence constatées avec le temps moyen d'attente par période journalière, le détail exact de la procédure dès l'arrivée au centre, un rappel de tous les numéros utiles...

De la réflexion, un zeste de quelques pages de renseignements pratiques sur le sujet, accompagnés d'un forum internet où les citoyens pourraient faire part de leurs avis, leurs expériences. Avec de vrais actions auprès de ceux qui sont dans la difficulté, ce serait formidable !

Georges CHARPENAY

Marie-José Faure

Elue municipale



Les fêtes approchent et avec elles l'ouverture des supermarchés le Dimanche !

A grand coup de réductions et de promotions ils attirent le client, le consommateur et cela parfois en toute illégalité. Quant aux droits des salariés !!!... A Saint Just Saint Rambert, dès début 2010, le supermarché Casino ouvrira ses portes tous les Dimanches matin. Notre commune compte pourtant un nombre important de petits commerces et un marché tout à fait capables de satisfaire nos besoins de consommation.

Alors pourquoi privilégier la grande distribution ce jour là au détriment de nos commerçants et artisans de proximité ? Pourquoi favoriser l'exploitation des salariés, très souvent peu volontaires pour ces horaires ? Pourquoi enrichir des actionnaires plutôt que des familles qui vivent et font vivre la commune ? Pourquoi se priver de rencontrer la population locale au détour d'une rue ou au beau milieu de la place de la République ? Quelle société nous fait-on construire ? Sommes-nous seulement des consommateurs ? Alors le temps d'un Dimanche matin, si nous redevenions aussi des citoyens...

Encartés

Au conseil municipal la plus grande partie de la majorité municipale est clairement orientée à droite, même si elle ne le chante pas sur les toits pontrambertois. Les positions sont très conservatrices sur un certain nombre de sujets de société. Cependant peu sont encartés à l'UMP (il y en a tout de même).

T.i.l.

Le service express de la ligne St Just-St Rambert-St Etienne a été inauguré récemment par des élus de la majorité dont le maire-conseiller général. Il n'y en a aucun qui prend le car mais pour la photo un certain nombre était là ! Mais surtout des élus se sont distingués au retour à coup de chansons au grand dam des autres voyageurs.



Centre de St Rambert

Les travaux de cet été ont connu un certain nombre de problèmes mais limités cependant. Le chiffre d'affaire a baissé pour certains commerçants. Pourtant ces travaux étaient et sont indispensables (l'été prochain aussi). Certains ont mal réagi, d'autres plus positivement. Question : la mairie doit-elle faire un geste envers les commerçants des rues Gonyn et Colombet Solle et des places Grenette et de la Paix ?

Chaises vides aux conseils d'écoles

Trop souvent les conseils d'école se tiennent sans représentants de la municipalité. Malgré la proposition d'élus de la liste « un projet citoyen et solidaire », de participer à ces conseils, la majorité préfère la politique de chaise vide, laissant ainsi enseignants et parents sans réponses à leurs questions et à leurs propositions !

**PAROLES
D'ELUS**

**BREVES
LOCALES**

M.J.C.-MEDIATHEQUE: LA VALSE A MILLE TEMPS

Comme on le sait ce double projet fait partie des annonces fortes du début de mandat. L'engagement est donc à concrétiser. Si l'intervention récente de la communauté d'agglomération est venue fort opportunément résoudre une partie de l'équation budgétaire qui s'annonçait fort compliquée, l'équation du terrain d'implantation fait-elle l'objet de nombreuses hésitations, d'allers et venues nombreux entre la place Gapiand, le jardin public et le terrain privé situé derrière l'ancien préfabriqué du F.J.E.P. Les propriétaires de ce dernier terrain n'étant pas vendeurs, il reste donc le jardin public et la place Gapiand.

Le maire semble finalement reculer sur l'option un temps envisagé du jardin public car, et à juste raison, il redoute une levée de boucliers face à l'amputation du jardin (nous en ferions d'ailleurs partie de cette levée de boucliers). Il revient donc à une implantation commune des deux bâtiments place Gapiand

avec parkings et espaces verts (deux bâtiments d'environ 1000 m² chacun, sachant que la place fait 13 000 m²). Rappelons-nous aussi que dans un premier temps le zonage de cette place avait été modifié pour y planter des logements sociaux !

Le « programmiste » payé par la Communauté d'Agglomération Loire-Forez pour la médiathèque (M. Dufix) et le cabinet d'urbanisme Civita (en la personne de Fabien Jalon) missionné par la commune dans le cadre de la révision du P.L.U. sont venus eux aussi rajouter leur grain de sel, c'est normal ils sont payés pour cela !

Cela s'appelle hésiter voire cafouiller. Manque de prospective, de réflexion tel est le diagnostic ! Dieu reconnaîtra les siens, certains étant tout proche.

Quant à nous, la culture et le social devant être l'apanage des collectivités et institu-



tions publiques, le projet de médiathèque nous tenant particulièrement à cœur, nous appuierons l'implantation place Gapiand.

Si les deux constructions semblent cette fois sur les bons rails de la place Gapiand, méfions-nous tout de même des embardées toujours possibles !

Narcis Ollé

Les finances du GRIM

Elles ne sont alimentées que par les cotisations (volontaires) de ses adhérents fixées à 25€ pour l'année 2010 ainsi que par le versement d'une partie des indemnités d'élus. Pour l'instant, grâce au bénévolat et à la générosité des membres de l'association qui ne facturent ni leur temps ni leur matériel, nous disposons d'une trésorerie en parfaite santé. Par les temps qui courent (grippe, crises...etc..) ce n'est pas si fréquent !

Michel Garde

« L'AMENAGEMENT DU CENTRE DE ST RAMBERT »

Les travaux de réseaux du centre de St Rambert viennent de s'achever avec un certain retard, en particulier au carrefour de la route de Chambles.

Maintenant la suite doit intervenir à l'été 2010, soit l'aménagement des rues Gonyn, Colombet Solle, des places Grenette et de la Paix.

Certains commerçants sont déjà inquiets pour cette suite et de l'éventuelle perte de chiffre d'affaires que cela représente. Pourtant ces travaux sont tout à fait

indispensables si l'on veut que ce centre ressemble à quelque chose de contemporain et non pas à un centre bourg des années 50.

A ce propos c'est pour nous l'occasion de revendiquer de la place pour les piétons ainsi que pour les deux roues. Un lieu de convivialité place Grenette ou place de la Paix avec bancs, arbres et jardinier nous semble indispensable.



De plus une station sécurisée de location de vélos à assistance électrique pourrait utilement compléter l'équipement de ces rues. Est-ce que notre majorité municipale sera assez audacieuse pour cela ?

Narcis Ollé

« POURQUOI NOUS N'AVONS PAS PARTICIPE AU CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE »

L ettre à Monsieur le Maire

Objet : Suppression de la taxe professionnelle
Réforme des collectivités territoriales

Monsieur le Maire,

Par courrier du 2 novembre 2009, nous vous avions proposé 2 motions l'une concernant la suppression de la taxe professionnelle et l'autre concernant la réforme des collectivités

territoriales, à soumettre au conseil municipal du 19 novembre 2009. Vous n'avez pas jugé utile de les inscrire à l'ordre du jour, mais surtout vous n'avez pas pris la peine de nous donner une réponse fût-elle négative. Cette défiance envers des élus est contraire

aux principes démocratiques qui assurent le bon fonctionnement d'une équipe municipale au service de la population.

Il faut se souvenir de nos propos au lendemain des élections municipales qui hélas avaient connu un fort taux d'abstention : « au regard des résultats, attention de ne pas mépriser l'opposition et l'humilité doit être de mise... ». Nous constatons qu'il n'en est rien et que vous et votre majorité sous une apparente convivialité adoptez souvent une attitude désinvolte à notre égard.

Il est temps de comprendre que nous sommes comme vous des élus issus du suffrage universel et que nous travaillons aussi pour le bien de notre commune.

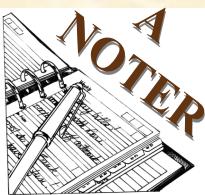
Cette situation qui se dégrade nous oblige pour marquer notre désapprobation de ne pas participer au conseil municipal du 19 novembre 2009. Notre position ne restera pas confidentielle et nous informerons nos concitoyens par tout moyen à notre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

NON!

Pour le Groupe

Philippe BOYER



- ⇒ Lundi 18 janvier à 20h00 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)
- ⇒ Jeudi 21 janvier, 19h15 : Conseil Municipal, Salle du Conseil, Avenue des Barques (sous-réserve)

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr